

HAUTE-LOIRE ■ La viabilité de la concession a été remise en question

Les travaux de Poutès reportés à 2017

Les travaux de rabaissement du barrage de Poutès à Monistrol-d'Allier sont reportés à juin 2017, au moins. La viabilité de la concession a été remise en question.

C'était le projet phare d'EDF sur l'Allier : le barrage de Poutès va être partiellement abaissé, pour passer de 17 mètres de hauteur à moins de 5 mètres et faciliter le passage du saumon. L'opération avait été minutieusement présentée en janvier 2015 et avait obtenu un large consensus, y compris auprès des associations écologistes.



MONISTROL-D'ALLIER. Voici une vue du futur barrage après travaux. L'ouvrage sera abaissé de plus des deux tiers de sa hauteur environ. Mais le chantier ne débutera pas avant juin 2017.

Des solutions permettant d'améliorer la continuité piscicole

Les travaux devaient démarrer dans deux semaines, à la mi-juin pour durer trois ans, jusqu'en 2020 environ. Bref, tout était sur les rails. Et puis un comité d'EDF s'est réu-

ni lundi, le 31 mai. « Le projet est passé devant le comité d'engagement d'EDF. Celui-ci a confirmé l'intérêt du projet et la volonté d'EDF de le réaliser. Mais au vu du contexte énergétique actuel fortement dégradé (avec un prix du mégawatt très bas), il ne peut pas engager les travaux, qui sont suspendus et ajournés », explique le chef de projet d'EDF, Sylvain Lecuna. En

clair, vu le coût élevé des travaux et le faible retour à cause d'un prix de vente du mégawatt bas, la viabilité de la concession n'est pas assurée. D'où le report du projet et du chantier, mais pas sa remise en cause. Désormais, une phase de discussions avec les partenaires d'EDF, dont l'État va s'engager à nouveau, pour trouver une solution. « Dans l'attente, nous nous attacherons à trouver des solutions per-

mettant d'améliorer la continuité piscicole sur le barrage de Poutès », indique encore le chef de projet.

Quant à savoir le nouveau délai pour le début du chantier, « compte tenu du caractère saisonnier de ce chantier particulier, qui doit se faire l'été, il sera reporté d'au moins un an, donc pas avant juin 2017 », prévient Sylvain Lecuna. ■

Lionel Clochette